

**HANDICAP
INTERNATIONAL**
Vivre debout

FETAPH
Fédération Togolaise des Associations
de Personnes Handicapées



Direction Régionale de
l'Éducation des
Savanes



**RAPPORT SUR L'ETUDE AVANT/APRES DU PROJET « PROMOTION DU DROIT A
L'EDUCATION POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA
COMMUNE DE DAPAONG, REGION DES SAVANES AU TOGO » : DEBUT DU
PROJET; ETUDE « AVANT »**

**Projet : Promotion du droit à l'éducation pour les enfants en situation de Handicap
dans la commune de Dapaong, Région des Savanes au Togo**

Projet financé par



Union Européenne

JUIN 2009

SOMMAIRE

I CONTEXTE	3
II OBJECTIFS	4
2.1 Objectif global	4
2.2 Objectif spécifique	4
2.3 Résultat attendu	4
III METHODOLOGIE	4
3.1 Genre et niveau d'instruction	5
V RESULTAT DES ENQUETES	7
4.1 Résultat des enquêtes des parents d'enfants non handicapés (membres d'une APE : 427 enquêtés)	7
4.2 Résultat de l'enquête auprès des APE des écoles spécialisées (30 enquêtés au total)	9
4.3 Résultat de l'enquête auprès des parents d'enfants handicapés non scolarisés (62 enquêtés au total)	10
4.4 Analyse transversale aux type de population enquêtée	12
V RECOMMANDATION POUR LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION	14
V-1 Les acquis	14
V-2 Les priorités des campagnes de sensibilisation	14
5.2.1 Combattre la peur	14
5.2.2 L'enfant a sa place dans l'école ordinaire	15
ANNEXE I : LES QUESTIONNAIRES	16
ANNEXE II : DETAIL DE L'ECHANTILLONNAGE	18

I CONTEXTE

Au Togo, comme dans bien d'autres pays en Afrique, les communautés et en particulier les parents (d'enfants handicapés ou non) ont des représentations négatives de l'enfant handicapé. Ainsi peu de familles investissent dans la scolarisation de leur enfant handicapé, pensant que cet investissement n'apportera aucune plus value à la cellule familiale. Pourtant dans le milieu associatif lié au handicap, au niveau local, des expériences d'intégration existent (le plus souvent pour des enfants ayant une déficience motrice). Dans son plan d'action 2007-08, la FETAPH¹ a fait de la promotion de l'éducation inclusive une de ses priorités.

Dès 2006, des ateliers de concertation avec les partenaires et une mission exploratoire s'organisent et donnent lieu à l'écriture d'un projet de « Promotion du droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap dans la commune de Dapaong, Région des Savanes au Togo ». Ce projet a reçu l'acceptation d'un cofinancement de l'Union Européenne pour une durée de 3 ans (2009-2011).

Ce projet vise donc l'égalisation des chances par son approche inclusive et contribuera à augmenter quantitativement le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire. L'action améliorera par ailleurs l'offre de prise en charge éducative dans le respect des droits de tous les enfants.

L'implication des partenaires sur ce projet est forte dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités. La FETAPH est le partenaire formel et APHOMOTO² à titre d'association membre de la fédération sera un des principaux acteurs partenaires au niveau local. APHOMOTO contribuera, entre autres, aux activités d'identification des enfants handicapés sur la zone, aux actions de sensibilisation, etc... Le MEPSA³, au titre de partenaire associé et à travers la DRE⁴, suivra régulièrement le projet par des visites sur le terrain et collaborera à la formation des enseignants en pédagogie inclusive. Aussi, le MEPS contribuera à faire valoir l'impact du projet à l'échelle nationale et favorisera l'implication des textes et des cursus de formation pour adopter des pratiques éducatives inclusives et adaptées à la situation de tous les enfants. ***Les Associations de Parents d'Elèves (APE) de la zone d'action (et leur fédération nationale la FASPAREL) seront aussi des acteurs clefs dans les activités de sensibilisation et de suivi des enfants scolarisés.***

Enfin, l'ensemble des acteurs éducatifs et notamment les centres spécialisés participeront eux aussi aux activités de sensibilisation et contribueront à la formation des enseignants (pédagogie inclusive, apprentissage du langage des signes, du braille). D'autres partenaires viendront ponctuellement offrir leurs compétences et leurs expériences pour favoriser la mise en œuvre d'un dispositif de scolarisation inclusif et améliorer la prise en charge globale des enfants en situation de handicap (Aide & Action, PNRBC, ATADEIMES, etc...).

Dans le cadre du projet Education Inclusive, l'activité 4.2 prévoit une : **Étude sur les représentations des APE et des parents d'enfants handicapés sur la scolarisation des enfants handicapés.**

¹ Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées

² Association des Personnes Handicapées motivées de Tônes

³ Ministère de l'Éducation Primaire et Secondaire et de l'Alphabétisation

⁴ Direction Régionale de l'Éducation

« Une enquête sur les représentations des APE et des parents d'enfants handicapés sur la scolarisation des enfants handicapés sera commanditée en début de projet et une nouvelle en fin de projet. La première enquête appelée **enquête avant** permettra de comprendre dès le début, ce que les parents d'élèves et les parents d'ESH pensent de la scolarisation des ESH. Elle permettra de faire une comparaison à la fin du projet avec une autre enquête appelée **enquête après** qui permettra de mesurer l'impact du projet à partir des changements de comportement».

II OBJECTIFS

2.1 Objectif global

Mesurer les perceptions et les représentations face à la scolarisation des enfants handicapés par les parents d'élèves en général (à travers les APE) et par les parents d'enfants en situation de handicap.

2.2 Objectif spécifique

L'enquête permet d'avoir une base de données sur les représentations face à la scolarisation des enfants handicapés par les parents d'élèves et par les parents d'enfants en situation de handicap.

2.3 Résultat attendu

Des données chiffrées relatives aux perceptions et aux représentations des parents d'élèves des écoles ordinaires et parents d'enfants handicapés face à la scolarisation des enfants en situation de handicap sont recueillies.

III Méthodologie

Pour réaliser au mieux cette « enquête avant », une base d'échantillonnage a été retenue avec les appuis conseils du référent technique siège HI-Lyon. Ainsi une moyenne de dix **(10)** membres par Association de Parents d'Elèves a été retenue pour les quarante trois **(43)** établissements de la commune de Dapaong soit un total de quatre cent trente **(430)** parents d'élèves d'écoles ordinaires d'une part ; de trente **(30)** parents d'ESH des écoles spécialisées et de soixante deux **(62)** parents ESH non scolarisés. Soit un total de cinq cent vingt deux **(522)** parents enquêtés.

Ainsi, deux fiches d'enquête de quatre questions chacune ont été rédigées l'une pour les APE des écoles ordinaires et l'autre pour les parents d'enfants en situation de handicap scolarisés ou non (confer annexes).

Une séance de travail a été organisée avec APHMOTO et un sociologue Moba (langue du milieu) pour réfléchir aux terminologies des mots afin de traduire au mieux les questions. A ce niveau il est essentiel de noter qu'il existe en langue Moba une notion d'échelle. Cela a

grandement facilité l'enquête et a supprimé un biais que nous craignons au démarrage de la rédaction de la méthodologie. Ensuite une formation sur les outils d'enquête a été organisée par la responsable du volet sensibilisation du projet en une journée avec les quatre enquêteurs qui sont en fait les agents RBC de APHMOTO et de CNRBC.

Enfin l'enquête s'est déroulée sur douze jours ouvrés du **08** au **20 juin 2009** avec une moyenne de dix personnes à enquêter par jour.

Les enquêtés ont été toujours avertis un ou deux jours avant l'enquête ; ce qui a permis leur présence et leur prédisposition pour la réalisation de l'enquête. Une introduction rappelant à chaque fois l'objectif du questionnaire leur a été signifié afin qu'ils puissent se sentir à l'aise dans leurs réponses.

3.1 Genre et niveau d'instruction

Pour comprendre au mieux la composition par sexe et par niveau d'instruction des enquêtés, deux points avaient été rajoutés sur les fiches d'enquête. En effet, sans poser de question, l'enquêteur devrait constater et noter si l'enquêté est lettré ou non ; s'il est du sexe féminin ou masculin. Le tableau ci-après donne les détails par sexe et par niveau d'instruction (lettrés, illettrés).

TABLEAU 1 : synthèse du nombre des enquêtées (APE des écoles ordinaires)

Nbre total des APE	Femmes lettrées	Femmes illettrées	Nbre total de femmes enquêtées	Hommes lettrés	Hommes illettrés	Nombre total d'hommes enquêtés	Nbre total des enquêtés (Hommes +femmes)
43	72	133	205	111	111	222	427
En %	35,12%	64,87%	100%	50%	50%	100%	-
	48% de Femmes			52 % d'Hommes			

TABLEAU 2 : synthèse du nombre des enquêtés (APE des écoles spécialisées)

Nbre total des APE	Femmes lettrées	Femmes illettrées	Nbre total de femmes enquêtées	Hommes lettrés	Hommes illettrés	Nombre total d'hommes enquêtés	Nbre total des enquêtés (Hommes +femmes)
03	07	15	22	04	04	08	30
En%	31,81%	68,18%	100%	50%	50%	100%	-
	73% de Femmes			27% d'Hommes			

TABLEAU 3 : synthèse du nombre des enquêtés (parents d'enfants handicapés non scolarisés)

Nbre total des APE	Femmes lettrées	Femmes illettrées	Nbre total de femmes enquêtées	Hommes lettrés	Hommes illettrés	Nombre total d'hommes enquêtés	Nbre total des enquêtés (Hommes +femmes)
-	15	29	44	08	10	18	62
En %	34,09%	65,90%	100%	44,44%	55,55%	100%	-
	71% de Femmes			29% d'Hommes			

Détail concernant le tableau 1 :

En comparant par sexe les enquêtés, nous pouvons dire qu'il y a eu parité car sur les **427** personnes, il y a **222 hommes** et **205 femmes**.

Les femmes illettrées au niveau des APE des écoles ordinaires font **64,87%** tandis que les hommes illettrés ne font que 50%. Les femmes scolarisées qui sont dans les APE ne sont que de **35,12%**.

Détail concernant le tableau 2 :

En comparant par sexe les enquêtés qui sont les membres des APE des écoles spécialisées, il ressort très clairement que les femmes (22) dépassent en nombre les hommes (08) ; seulement, **68,18%** de ses femmes sont des illettrées.

Détail concernant le tableau 3 :

Sur les **62** personnes enquêtées, nous comptons **70,96%** de femmes dont **65,90%** sont des femmes illettrées.

V Résultat des enquêtes

Les résultats obtenus des enquêtes sont présentés sous forme de tableau ci-dessous :

4.1 Résultat des enquêtes des parents d'enfants non handicapés (membres d'une APE : 427 enquêtés)

NB : les chiffres en noir sont les notes (de 10 à 0)

Les chiffres en rouge sont les nombres des enquêtés ayant le point équivalent au dessus (en noir)

Les chiffres en bleu sont les nombres des enquêtés ayant une moyenne équivalente à la tranche de notes.

Les chiffres en vert représentent en pourcentages les grandes tendances

1- A l'idée qu'un enfant handicapé côtoie mon enfant au sein de l'école je ressens :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	105	70	42	27	0	25	24	75	59	0
Une grande peur					Aucune peur					
175					134					
57%					43%					

2- Pour moi, dans l'école, séparer les enfants handicapée et non handicapé (les premiers dans des écoles spéciales) me paraît :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	58	55	32	29	0	24	25	63	141	0
Très négatif					très bien					
113					204					
41%					59%					

3- A l'idée d'accueillir des parents d'enfants handicapées dans mon APE, je me sens

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	14	12	18	15	0	16	33	130	189	0
Très gêné					Pas du tout gêné					
26					319					
14%					86%					

4- Pour moi l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison me semble :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	
0	173	141	41	15	0	05	03	18	31	0	
Très négatif									Très bien		
314		56					08		49		
		87%							13%		

Détail :

En analysant les résultats de cette enquête, nous concluons que :

- **41%** des membres des APE des écoles ordinaires ont absolument UNE GRANDE PEUR qu'un ESH côtoie leur enfant au sein de l'école ; par contre **31%** n'ont aucune peur.
- **26%** des membres des APE des écoles ordinaires enquêtés trouvent absolument très négatif de séparer les enfants handicapés et les non handicapés en mettant les premiers dans les écoles spécialisées ; par contre **48%** trouvent que c'est plutôt très bien de les séparer.
- **75%** des enquêtés ne sont pas du tout gênés d'accueillir des parents des ESH dans leur APE ; par contre **6%** en seraient très gênés.
- **74%** des enquêtés trouvent très négatif le fait de cacher son enfant handicapé dans sa maison ; par contre **11%** affirme que c'est très bien de cacher son enfant handicapé dans sa maison.

ANALYSE

- Il semble avoir une incohérence : la majorité des parents éprouvent de la crainte à ce que leurs enfants côtoient des enfants handicapés. Pourtant certains d'entre eux sont d'accord pour que les enfants handicapés et non handicapés aillent dans la même école.
- « Le handicap fait peur », cela apparaît clairement. Les parents s'inquiètent pour leurs enfants qui côtoieraient des enfants handicapés. Ils sont majoritairement favorables à des écoles spécialisées dans l'accueil d'enfants handicapés. Par contre ils sont largement favorables à l'accueil de parents d'enfants handicapés dans leurs APE. A priori, ils ne développent donc aucun stigmatisme à l'égard des parents, mais ils marginalisent leurs enfants.
- Il est à noter que majoritairement les parents craignant le mélange entre enfants handicapés et non handicapés éprouvent une Grande peur.
- Ce qui est positif c'est que les parents ne sont, de manière très majoritaire, non favorables à l'idée de cacher un enfant.

4.2 Résultat de l'enquête auprès des APE des écoles spécialisées (30 enquêtés au total)

L'échantillon est ici très petit. Il sera difficile d'en tirer des conclusions.

1. Si mon enfant (handicapé) va à l'école, je pense qu'il va faire

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	0	0	0	02	0	06	05	11	06	0
Aucun progrès					De très grands progrès					
0		02			11			17		
7%					93%					

2. A l'idée que mon enfant (handicapé) fréquente à l'école des enfants non handicapé, je ressens:

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	0	02	05	02	0	03	03	06	09	0
Une grande peur					Aucune peur					
02		07			06			15		
30%					70%					

3. A l'idée d'intégrer une APE, dans laquelle je pourrais échanger avec des parents d'enfants non handicapés, je me sens:

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	01	02	0	01	0	01	02	07	16	0
Une grande gêne					Aucune gêne					
03		01			03			23		
3%					67%					

4. Pour moi l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison me semble :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	18	07	03	0	0	0	02	0	0	0
Très négatif					Très bien					
25		03			02			0		
93%					7%					

Détail :

- **56,66%** des parents des ESH des écoles spécialisées pensent que leurs enfants feront de très grands progrès à l'école ; par contre, aucun ne pense qu'ils ne feront aucun progrès.
- **50%** des parents des ESH des écoles spécialisées ne ressentent aucune peur à l'idée que leur enfant fréquente l'école des enfants non handicapés ; par contre **6,66%** en éprouvent une grande peur.

- A l'idée d'intégrer une APE dans laquelle ils pourront échanger avec les parents d'enfants non handicapés, **76,66%** n'éprouvent aucune gêne par contre, **10%** auraient une grande gêne.
- **83,33%** des parents des ESH des écoles spécialisées trouvent très négatif l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison ; personne ne trouve bien de le faire.

ANALYSE

- De manière très majoritaire les parents font confiance à l'école pour assurer un certains progrès du développement de leur enfant. C'est cohérent puisque ces parents ont déjà fait le pas de scolariser leurs enfants en école spécialisée. On peut donc estimer que les parents sont satisfaits de cette scolarisation.
- Il est à noter que même s'ils ne sont pas majoritaires, ils sont quant même 30% à éprouver de la crainte à scolariser leurs enfants dans une école ordinaire : « Peur contre peur » !!
- Peu de parents éprouvent une gêne à côtoyer des parents d'enfants non handicapé. On peut se poser la question sur le sentiment de honte qui habite très souvent les parents d'enfants handicapés. Aurait-il disparu ou surmonté ? Cela est probablement vrai puisque ces parents ont pris l'initiative d'une part de scolariser leur enfant et d'autre par d'appartenir à une APE.
- Ici aussi de manière écrasante les parents pensent qu'il ne faut pas cacher son enfant handicapé. Ici aussi c'est cohérent avec la décision qu'ils ont prises de scolariser leurs enfants

4.3 Résultat de l'enquête auprès des parents d'enfants handicapés non scolarisés (62 enquêtés au total)

1. Si mon enfant (handicapé) va à l'école, je pense qu'il va faire

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	02	03	02	05	0	21	16	10	03	0
Aucun progrès					De très grands progrès					
05	07			37			13			
19%						81%				

2. A l'idée que mon enfant (handicapé) fréquente à l'école des enfants non handicapé, je ressens:

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	02	15	10	13	0	10	06	02	04	0
Une grande peur					Aucune peur					
17	23			16			06			
65%						45%				

3. A l'idée d'intégrer une APE, dans laquelle je pourrais échanger avec des parents d'enfants non handicapés, je me sens:

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	02	05	09	08	0	12	06	12	08	0
Une grande gêne						Aucune gêne				
07	17			18			20			
39%						61%				

4. Pour moi l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison me semble :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
0	16	20	16	03	0	01	01	04	01	0
Très négatif						Très bien				
36	19			02			05			
89%						11%				

Détails :

- **20,96%** des parents des ESH non scolarisés pensent que leur enfant handicapé fera de très grands progrès s'il va à l'école. Par contre **8,06%** pense qu'il ne fera aucun progrès.
- **27,41%** des parents des ESH non scolarisés ressentent une grande peur à l'idée que leur enfant fréquente à l'école des enfants non handicapés ; **9,67%** ne ressent aucune peur.
- **32,25%** des parents des ESH non scolarisés ne sentent aucune gêne à l'idée d'intégrer une APE dans laquelle il pourra échanger avec les parents des enfants non handicapés ; par contre, **11,90%** éprouvent une grande gêne.
- **58,06%** des parents des ESH non scolarisés trouvent très négative l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison ; **8,06%** par contre trouvent que c'est très bien de le cacher.

ANALYSE

- La grande majorité des parents font confiance à l'école pour le développement de leur enfant. Pourtant certains d'entre eux doutent encore de la plus value d'une scolarisation. Ils représentent une proportion non négligeable de l'échantillon (20%)
- La crainte que leur enfant côtoie des enfants non handicapé est encore plus présente que chez les parents qui ont scolarisé les enfants. La crainte de la moquerie, de la stigmatisation ? Plusieurs études ont montré que très souvent les parents sur protégeaient leur enfant handicapé voyant le monde extérieur comme hostile et agressif.
- Ils sont presque la moitié à hésiter à intégrer une APE et d'échanger avec des parents d'enfants non handicapés. Les sentiments de honte, de culpabilité semblent bien présents chez beaucoup de ces parents.
- Comme les autres populations, ces parents refusent l'idée de cacher leurs enfants.

4.4 Analyse transversale aux type de population enquêtée

Les femmes très présentes auprès de leurs enfants handicapés

Les femmes sont les parents des ESH non scolarisés qui ont le plus répondu aux enquêtes (vivant dans les quartiers de la commune de Dapaong). Elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les APE spécialisées que les hommes. Cela tendrait à confirmer l'idée comme quoi la femme est plus impliquée dans la prise en charge de l'enfant handicapé que l'homme. Cette idée se retrouve aussi dans les fiches d'enquêtes qui ont été élaborées lors de l'identification des enfants handicapés. Souvent il apparaissait que le père était absent, soit au travail dans une autre région, soit séparé, soit décédé.

Au-delà on peut aussi y voir, avec toutes les réserves nécessaires, la représentation très rependue au Togo comme quoi la femme est quelque part responsable du handicap son enfant.

La crainte :

Elle est présente et transversale aux populations. Les parents d'enfants non handicapée développent une grande crainte à l'idée que leurs enfants côtoient des enfants handicapée. De même les parents d'enfants handicapées craignent que leurs enfants soient parmi des enfants non handicapées.

Les raisons sont multiples, à la réflexion peuvent être multiples :

- Pour les parents d'enfants non handicapé⁵ :
 - La peur de la contagion (vrais pour l'épilepsie : en effet une croyance traditionnelle à Dapaong fait de l'épilepsie une maladie contagieuse),
 - La crainte que la classe soit retardée,
 - La crainte de voir se développer chez leurs enfants des sentiments de peur,...

⁵ Voir étude qui a été faite sur les représentations de la scolarisation des ESH par des focus groupe

- Pour les parents d'enfants handicapés⁶:
 - La peur que leurs enfants soient moqués voire maltraité par les autres enfants et les maîtres,
 - La peur que leurs enfants développent un sentiment de culpabilité, de honte si leur différence est « étalée » parmi les autres enfants,...

On ne cache pas ses enfants handicapés

Une importante tendance révélée par l'étude est qu'un enfant handicapé ne doit pas être caché. Cette tendance ne doit pas gommer que dans la population des parents d'enfant non handicapé, ils sont encore nombreux à penser que cacher son enfant handicapé est plutôt une bonne chose.

Vive la scolarisation !

Une importante tendance est aussi la confiance que les parents ont dans le système scolaire pour le développement de leurs enfants. Il est important de rappeler que le Togo présente un des taux de scolarisation les plus élevés de la sous région. Les populations interrogées confirment cette tendance nationale.

Mais pour parents d'enfants valides, l'école spécialisée reste une option privilégiée.

Une relation entre parents possible

Il apparaît qu'une relation entre parents d'enfants handicapés et non handicapés est possible. Mais il reste encore nombreux chez les parents d'enfants handicapés à éprouver une gêne.

Les causes de la non scolarisation des enfants handicapés

Les parents d'enfants handicapés pensent en majorité que l'école soit une valeur sûre pour leurs enfants. On peut alors se demander pourquoi ils scolarisent alors aussi peu leurs enfants. Nous sommes sûr que ces derniers ressentent une crainte à l'idée que leurs enfants soient scolarisés (voir paragraphes précédents).

Mais d'autres raisons peuvent être invoquées sous forme d'hypothèses (car aucune étude ne les était) :

- Des raisons économiques (bien que depuis septembre 2008, l'école soit gratuite, la scolarisation induit des frais indirects : habits, goûters,...)
- Des raisons liées aux types de déficience. Lors de l'identification des enfants scolarisés, les enquêteurs ont rencontré une grande majorité d'enfants handicapés moteur. Les autres types de handicap étaient peu présents (excepté dans les écoles spécialisées)
- Les parents hésitent (d'après l'étude focus groupe) à mettre leur enfant dans une école spécialisée pour lui éviter d'être stigmatisé. Par exemple, l'école ENVOL qui accueillent des enfants souffrant d'IMC et / ou souffrant de déficience mentale, est elle appelée « l'école des fous ».

⁶ Voir étude qui a été faite sur les représentations de la scolarisation des ESH par des focus groupe

V Recommandation pour les campagnes de sensibilisation

V-1 Les acquis

- 1- L'importance de la scolarisation :
Il n'est pas utile d'axer les campagnes de sensibilisation sur l'utilité de l'école pour les enfants. C'est un acquis important. La confiance dans l'école est acquise et ainsi ne constitue pas un obstacle à la scolarisation des enfants handicapés.
- 2- La non-marginalisation des parents d'Enfants handicapés.
Les parents d'enfants non handicapés sont ouverts à collaborer avec les parents d'enfant handicapé. C'est une opportunité importante pour le projet. Il n'y aura de problème pour que
 - Les APE des écoles ordinaires accueillent les parents dont les enfants handicapés seront scolarisés
 - Les APE des écoles ordinaires et spécialisées collaborent.
- 3- L'enfant handicapé ne doit pas être caché :
Inutile d'axer une sensibilisation sur l'acceptation de l'enfant handicapé. On sait que des parents, sur Dapaong, cachent leurs enfants. Mais ils représentent une minorité. Même si un tel état nous interpelle, il ne pourra pas être réglé par une campagne de sensibilisation. Il faudrait analyser le pourquoi : ils cachent l'enfant par honte ou pour le protéger ?

V-2 Les priorités des campagnes de sensibilisation

Le rôle des mamans dans l'éducation de leur enfant handicapée est important. L'étude semblerait montrer qu'alors que certains papas s'intéressent à l'éducation des enfants non handicapés, il s'avère que très peu d'entre eux s'intéressent à l'éducation de leurs enfants handicapés. Ce ne peut constituer une conclusion en soit. En effet peut être que les mamans ont été plus disponibles que les papas lors de l'enquête. Ainsi il faudra, dans la sensibilisation intégrer au mieux les deux parents sans distinction en veillant à ce que les temps de sensibilisation ne se heurtent pas aux temps de travail rural.

5.2.1 Combattre la peur

Les parents d'enfants non handicapés :

La peur doit être combattue par :

- La connaissance (sur les méthodes de contagion par exemple) du handicap et de ses causes,
- Les maîtres et directeurs d'école peuvent avoir rôle pour atténuer la peur. Ils peuvent rassurer les parents sur leur capacité et leur volonté quant à la scolarisation dans leur classe d'enfants handicapés. Il sera nécessaire de sensibiliser dans un premier temps le corps enseignant et dans un deuxième temps s'appuyer sur lui pour lancer une campagne de sensibilisation auprès des parents.
- « La preuve par l'exemple » : lors des activités prévues dans le projet ou enfants handicapés et enfants non handicapés mènent des actions ensemble (concours de

bande dessinée, pièce théâtrale, compétition sportive) prévoir l'implication des parents. Cette implication aura deux effets importants :

- Sur les parents d'enfants non handicapés : les rassurer sur leur bien être de leur enfant en compagnie d'enfant handicapée
- Sur les parents d'enfants handicapés : Ils seront eux aussi rassuré de voir leurs enfants parmi les autres élèves.

Les parents d'enfants non handicapés :

La peur doit être combattue par :

- Sensibilisation des maîtres, des élèves. Il est certain que les parents craignent une stigmatisation de leurs enfants à l'école. Afin de les rassurer, il sera important de les associer lors des sensibilisations des élèves et des maîtres. Lors des campagnes qui leur seront adressées il sera important de les rassurer quant à la sécurité de leurs enfants.
- « La preuve par l'exemple », voir ci-dessus.

5.2.2 L'enfant a sa place dans l'école ordinaire

Lors des campagnes de sensibilisation auprès des parents (quels qu'ils soient), il sera nécessaire de trouver les bons messages sur la place des écoles spécialisées et ordinaires dans un système inclusif. Les messages devront être adaptés à la portée des parents souvent illettrés.

Annexe I : Les questionnaires

ENQUETE « AVANT APRES »
QUESTIONNAIRE « AVANT »
PARENTS D'ENFANTS NON HANDICAPE
MEMBRE D'UNE APE

Nom de l'enquêteur : _____ Date de l'enquête : _____

No de l'enquête : _____ Nom de la personne enquêtée : _____

4- A l'idée qu'un enfant handicapé côtoie mon enfant au sein de l'école je ressens :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Une grande peur						Aucune peur				

5- Pour moi, dans l'école, séparer les enfants handicapée et non handicapé (les premiers dans des écoles spéciales) me parait :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Très négatif						très bien				

6- A l'idée d'accueillir des parents d'enfants handicapées dans mon APE, je me sens :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Très gêné						Pas du tout gêné				

7- Pour moi l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison me semble :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Très négatif						Très bien				

ENQUETE « AVANT APRES »
 QUESTIONNAIRE « AVANT »
 PARENTS D'ENFANTS HANDICAPE

Nom de l'enquêteur : _____ Date de l'enquête : _____

No de l'enquête : _____ Nom de la personne enquêtée : _____

5. Si mon enfant (handicapé) va à l'école, je pense qu'il va faire

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Aucun progrès							De très grands progrès			

6. A l'idée que mon enfant (handicapé) fréquente à l'école des enfants non handicapé, je ressens:

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Une grande peur							Aucune peur			

7. A l'idée d'intégrer une APE, dans laquelle je pourrais échanger avec des parents d'enfants non handicapés, je me sens:

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Une grande gêne							Aucune gêne			

8. Pour moi l'idée de cacher son enfant handicapé dans sa maison me semble :

10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Très négatif							Très bien			

Annexe II : Détail de l'échantillonnage

TABLEAU DETAILLE DES ENQUETES PAR APE (ECOLES ORDINAIRES ET SPECIALISEES)						
N° D'ORDRE	APE/ECOLES	FEMMES LETTRES	FEMMES ILLETRES	HOMMES LETTRES	HOMMES ILLETRES	TOTAL
1	EPP Koboato	0	4	0	6	10
2	EPC Timangue	0	3	2	5	10
3	EPP Sidigue	0	4	1	5	10
4	SOS/Village d'enfants	6	1	3	0	10
5	EPC Bon Pasteur	5	2	3	0	10
6	EPC Nadégré	0	4	1	5	10
7	EPP Babona	0	2	3	5	10
8	EPP Kpakoate	0	4	2	4	10
9	EPP Namongue	0	5	0	5	10
10	EPL Le Savoir	5	3	2	0	10
11	EPE Worgou	0	6	2	2	10
12	EPP Karsome	3	3	2	2	10
13	EPL Jean de la Fontaine	1	5	4	0	10
14	EPL Yendu-Paab	4	1	2		7
15	EPP Sibortoti	0	4	2	4	10
16	EPP Napiebougou	2	6	2	0	10
17	EPC Toaga	0	1	4	5	10
18	EPP Bantanbouare	0	4	2	4	10
19	EPP Badoré	1	9	0	0	10
20	EPP Worgou	4	1	3	2	10
21	EPP Camp Gendarmerie	1	4	2	3	10
22	EPP Centrale	2	0	7	1	10
23	EPE Shalum	5	1	4	0	10
24	EPP Zoumouta	3	1	1	5	10
25	EPC Dapaong	2	3	5	0	10
26	EPP Kountog-Bong	1	5	2	2	10

27	EPP Djangou	0	2	4	4	10
28	EPP Tantigou-Peulh	3	3	3	1	10
29	EPP Djabargou	1	3	4	2	10
30	EPL Terre des Hommes	2	2	3	3	10
31	EPP Kombonloaga	1	3	4	2	10
32	EPP Tantigou -Barrage	2	1	4	3	10
33	EPL Dindane	6	1	3	0	10
34	EPP Toaga	0	0	5	5	10
35	EPP Nassablé	3	3	4	0	10
36	EPP Namontong	0	3	1	6	10
37	EPP Koni	0	5	2	3	10
38	EPP Bodjopal	3	2	3	2	10
39	EPL Elith	4	4	1	1	10
40	EPC Dalwak	2	4	3	1	10
41	EPP Dapaonkpergou	0	3	2	5	10
42	Edil Nakpagli	0	5	2	3	10
43	EPP Kogbane	0	3	2	5	10
SOUS TOTAL 1	43	72	133	111	111	427
ECOLES SPECIALISEES						
44	ENVOL	5	1	3	1	10
45	Ecole des Sourds	0	10	0	0	10
46	SEFRAH	2	4	1	3	10
SOUS TOTAL 2	3	7	15	4	4	30
TOTAL	46	79	148	115	115	457

TABLEAU DETAILLE DES PARENTS DES ESH NON SCOLARISES PAR QUARTIER

QUARTIERS	FEMMES LETTRES	FEMMES ILLETRES	HOMMES LETTRES	HOMMES ILLETRES	TOTAL
Tantigou Centre	0	0	0	1	1
Tantigou Barrage	0	2	0	0	2
Napiégue	2	0	1	0	3
Didagou	0	1	2	0	3
Nassablé	2	2	0	0	4
Nalogue	0	7	1	1	9
Bogueliègue	1	0	0	1	2
Djamona	0	2	0	0	2
Kombonloaga	4	5	0	0	9
Bodjopal	1	1	2	1	5
Worgou	1	0	0	0	1
Kompatib	1	0	0	0	1
Boumongue	0	0	0	1	1
Koutdjoak	3	1	0	0	4
Zongo	0	3	1	0	4
Babona	0	0	0	1	1
Koni	0	1	0	0	1
Namontong	0	4	0	3	7
Bantantoare	0	0	0	1	1
Guong	0	0	1	0	1
TOTAL	15	29	8	10	62